



Notre objectif,
VOTRE REUSSITE !!!

CHAMBERY

248-250 rue Nicolas Parent

☎ 04 79 62 08 73

N° agrément E 19 073 0005 0

✉ autocoledesalpes@gmail.com

automotoecoledesalpes.fr

SAINT ALBAN LEYSSE

394 rue de la Perrodière

☎ 04 79 85 09 54

N° agrément E 19 073 0006 0

PARCOURS DE FORMATION A1 – A2

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

L'évaluation de départ

Celle-ci vous permettra de déterminer un nombre d'heures de formation prévisionnel et de pouvoir estimer le coût de votre formation.

Parcours théorique

La formation théorique portant sur les thèmes de la sécurité routière tels que la vitesse, l'alcoolémie, les stupéfiants, le port de la ceinture de sécurité, la fatigue... pourra être suivie à votre rythme, en distanciel, avec un support média.

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme.

Thèmes abordés :

- Signalisation
- Priorités
- Croisement/dépassement
- Arrêt/stationnement
- Règle de circulation
- Conduite économique
- Visibilité/éclairage
- Tunnel/passage à niveau
- Partage de la route
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers
- Prendre et quitter son véhicule
- la mécanique et les équipements
- la sécurité du passager et du véhicule
- l'environnement
- les premiers secours
- Sécurité routière
- La circulation routière

Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- En ville ;
- En rase campagne ;
- Sur voie rapide ;
- De nuit (leçons prises en hiver).

Il est possible de réserver des leçons d'une heure ou de deux heures.

La leçon de 60 minutes de formation pratique individuelle comprend notamment le temps nécessaire à l'accueil, à la détermination de l'objectif, à la conduite de 45 minutes environ, à l'évaluation et au bilan de la leçon. Les leçons débutent et terminent à l'école de conduite.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement de la moto, à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétences seront traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.

L'ensemble du programme de formation est détaillé dans le livret d'apprentissage et dans la fiche de suivi de chaque élève.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé par un examen blanc, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

PERMIS A / A1 / A2
Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

PROGRAMME DE FORMATION REMC

C1 Maîtriser
le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.

- a. Connaître et adapter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
- b. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
- c. Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
- d. Adapter une position de conduite sécuritaire sur la machine.
- e. Descendre de la machine en sécurité.
- f. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- g. Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
- h. Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- i. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- j. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
- k. Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
- l. Maîtriser les techniques d'inclinaison.
- m. Réaliser un freinage d'urgence.

C2 Appréhender
la route et circuler dans des conditions normales.

- a. Connaître et respecter les règles de circulation.
- b. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
- c. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- d. Adapter l'allure aux situations.
- e. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
- f. Tourner à droite et à gauche.
- g. Défecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- h. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

C3 Circuler
dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- b. Chasser, dépasser, être dépassé.
- c. Négocier les virages de la façon la plus sécuritaire.
- d. Communiquer avec les autres usagers.
- e. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- f. Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- g. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- h. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
- i. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files.
- j. Savoir la pratiquer dans les déplacements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
- k. Conduire quand l'opacité et la visibilité sont réduites.
- l. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

C4 Pratiquer
une conduite autonome, sûre et économique.

- a. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- b. Préparer et effectuer un trajet lorsque l'éloignement est important.
- c. Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
- d. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.
- e. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).
- f. Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette.
- g. Pratiquer l'éco-conduite.

CODES ROUSSEAU
Le meilleur de la pédagogie